

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 26 mai 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville (arrivé à 19 h 05), Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

Absent : Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-05-100

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Adoption du rapport financier du Comité intermunicipal de gestion des déchets – Secteur Colombourg;
5. Congrès FQM;
6. Frais exigibles pour services;
7. Refoulement d'égout chez monsieur Roméo Germain;
8. Règlement concernant les animaux :
 - Mini chevaux;
9. Questions diverses
 - a) Show & Shine;
10. Période de questions;
11. Information du directeur général;
12. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 8 et 11 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

3. Période de questions

Aucune question.

Arrivé du conseiller Yvan Verville, il est 19 heures 05.

2008-05-101

4. **APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE LA GESTION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2007**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les états financiers du Comité intermunicipal de la gestion des déchets pour l'année 2007 soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-102

5. **REPRÉSENTANT AU CONGRÈS FQM**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le conseiller Rock Morin ainsi que le directeur général, Denis Bédard se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 25 au 27 septembre 2008 à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-103

6. **FRAIS EXIGIBLES POUR SERVICES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les frais exigibles pour les services offerts par la Ville sont les suivants :

Chèque sans provision	30 \$
Certificat d'évaluation (1)	5 \$ chacun
Confirmation de taxes (2)	5 \$ chacun
Avis de conformité pour les installations septiques	10 \$ chacun
Copie supplémentaire du compte de taxes (3)	2 \$ chacun
Émission d'un reçu déjà émis antérieurement	2 \$ chacun
Recherche pour les arpenteurs, notaires et autres professionnels	40\$/h, minimum 15 \$
Copie de la carte du territoire	2,50 \$ /page
Copie du rôle d'évaluation	1,00 \$/page
Copie de l'extrait de la matrice graphique	2,00 \$/page
Recherche du service d'entrée d'eau et d'égout	40\$/h, minimum 15\$
Copie des documents d'archives	2,00 \$/page
Dégelage des ponceaux privés	55\$/h, minimum 55\$

N.B. Aux points 1,2 et 3, ces frais ne s'appliquent pas lorsque la demande est faite par le contribuable.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-104

7. **REFOULEMENT D'ÉGOUT CHEZ
MONSIEUR ROMÉO GERMAIN**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic verse un montant de 175 \$ à monsieur Roméo Germain en règlement final des problèmes d'eau survenus à sa résidence.

Adoptée à l'unanimité.

9. **Questions diverses :**

2008-05-105

a) **SHOW & SHINE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic adresse des félicitations aux membres du Club Lions de Macamic pour l'immense travail exécuté à l'occasion du Show & Shine, édition 2008.

Adoptée à l'unanimité.

10. **Période de questions**

Aucune question

2008-05-106

12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 19 heures 35.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire